

Conditions générales de ventes – client

Contexte

L'évènement « Au cœur des vendanges » est organisé par la société Swiss Wine Promotion SA, organe de promotion national des vins suisses, son siège est à Berne.

1. Définitions

On entend par « client » toute personne visitant le site *aucoeurdesvendanges.ch* et/ou passant commande sur le site *aucoeurdesvendanges.ch* de marchandises et/ou services offerts par un « producteur ».

On entend par « producteur » toute personne qui crée un compte producteur sur la plateforme de gestion *admin.swisswine.ch* avec pour objectif d'enregistrer et référencer un ou plusieurs « domaine viticole » pour le site *aucoeurdesvendanges.ch* afin de le(s) rendre visible(s) et de pouvoir proposer des biens et services sur le site.

On entend par « domaine » une enseigne enregistrée par un producteur et publié sur le site *aucoeurdesvendanges.ch*.

On entend par « ticket Au Cœur des Vendanges » un ticket d'entrée valable chez un producteur référencé sur *aucoeurdesvendanges.ch* pour l'évènement « Au Cœur des Vendanges ».

2. Objet du contrat et domaine d'application

Les présentes « conditions générales de vente – client », définissent les règles applicables à l'achat d'un « ticket Au Cœur des Vendanges » proposé sur le site *aucoeurdesvendanges.ch* par un client dans le cadre de l'évènement « Au Cœur des Vendanges ». Cela, en sus des « conditions générales d'utilisations » et de la politique de confidentialité. Elles sont valables à compter du 1 juin 2026 pour toutes achats et/ou utilisation des prestations à compter de cette date. Lors de chaque achat, le client confirme avoir pris connaissance des « conditions générales de vente – client », des « conditions générales d'utilisation » et de la « politique de confidentialité » en vigueur et les avoir acceptées.

aucoeurdesvendanges.ch se réserve le droit de modifier les présentes « conditions générales de vente – client », à tout moment, sans préavis. En cas de modification, les « conditions générales de vente – client » applicables seront celles en vigueur à la date de souscription à une prestation offerte par *aucoeurdesvendanges.ch*.

3. Dispositions générales relatives à l'achat d'un « ticket Au Cœur des Vendanges » sur *aucoeurdesvendanges.ch*

3.1 Produit

Le « ticket Au Cœur des Vendanges » offre au client la possibilité de choisir un producteur participant et de participer, sur son domaine viticole, à la journée « Au Cœur des Vendanges ». Dans le détail, le client se verra offrir, par le producteur, les prestations suivantes :

- Accueil par le producteur à 9h00 sur son domaine
- Durant la matinée, vendanges avec le producteur
- Dès 11h30, visite du domaine et dégustation
- Dès midi, repas traditionnel en commun (boissons incluses)

Les photos et le contenu textuel affiché sur la page des producteurs référencés sur la plateforme *aucoeurdesvendanges.ch* sont fournies par les producteurs participants et servent simplement à leur illustration. Elles ne constituent en rien une offre de la part de *aucoeurdesvendanges.ch* et ne sauraient en aucun cas être qualifiées de garanties.

3.2 Prix

Tous les prix de vente indiqués sur *aucoeurdesvendanges.ch* sont définitifs et en Francs Suisses, TVA incluse. *aucoeurdesvendanges.ch* se réserve le droit de modifier à tout moment les prix des produits référencés. Le prix indiqué sur *aucoeurdesvendanges.ch* au moment de la commande prévaut pour la conclusion du contrat.

3.3 Disponibilité des produits et services

La disponibilité des tickets affichée sur le site est soigneusement contrôlée par *aucoeurdesvendanges.ch*. Cependant, en raison de problèmes techniques ou opérationnels, la disponibilité indiquée ne peut pas être totalement garantie. C'est pourquoi, toutes les informations relatives aux disponibilités sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment.

3.4 Paiement

Avant la clôture de la procédure de commande, le client a la possibilité de choisir le mode de paiement. Les modes de paiement acceptés par *aucoeurdesvendanges.ch* sont uniquement ceux indiqués sur le site au moment de la commande. Le risque d'un dysfonctionnement du système au moment du paiement est supporté par le client, à l'entière décharge de *aucoeurdesvendanges.ch*.

3.5 Concernant la vente aux mineurs

Nous n'offrons pas la possibilité aux enfants d'acheter nos produits. Même les produits à l'attention des enfants doivent être exclusivement achetés par des adultes. Les mineurs (-18 ans) peuvent uniquement acquérir des billets sous la surveillance de leurs parents ou d'un tuteur.

3.6 Entrée en vigueur

Par sa commande, le client formule envers *aucoeurdesvendanges.ch* un achat ferme des produits sélectionnés, selon les conditions en vigueur. De fait, le client acquiert son achat au moment où son paiement est approuvé. Le contrat est réputé conclu dès que *aucoeurdesvendanges.ch* envoie la confirmation de commande au client (sous les conditions résolutoires indiquées au point 4).

3.7 Livraison et obligation de vérification

Les tickets achetés sont livrés uniquement par e-mail au client. Le client s'engage à contrôler la bonne réception de ses tickets commandés pour constater si sa commande a été correctement et intégralement livrée et si les tickets sont exacts. Toutes erreurs de commande doivent être signalées directement après réception de l'e-mail de confirmation dans un délai maximum de 48 heures. Dans le cas contraire la demande n'est pas prise en compte.

3.8 Garanties

Les prestations offertes lors de l'achat d'un ticket sur *aucoeurdesvendanges.ch* sont garanties par le producteur participant qui les propose. Il appartient au client de s'informer des détails de la garantie directement auprès du producteur participant. Seul le producteur participant est débiteur de la garantie, ceci à l'exclusion de *aucoeurdesvendanges.ch*. *aucoeurdesvendanges.ch* agit en tant qu'intermédiaire et n'est donc pas le prestataire des services proposés pour l'évènement Au Cœur des Vendanges. En aucun cas *aucoeurdesvendanges.ch* ne se porte garant de la garantie offerte par le producteur participant. Il incombe au client de prendre directement contact avec le producteur participant pour la résolution des cas de garantie (par exemple, annulation de la journée par le producteur, prestations pas entièrement livrées, etc.).

4. Droit de révocation, de modification, de remboursement et/ou de changement de nom

4.1 Par le client

Un client peut révoquer ou modifier sa commande s'il répond à la condition suivante : le client envoie sa demande de révocation à *aucoeurdesvendanges.ch* par email à l'adresse support-swisswine@local-impact.ch et y mentionne son intention de révoquer ou modifier sa commande. La requête doit parvenir à *aucoeurdesvendanges.ch* **dans les 5 jours calendaires qui suivent sa commande mais au plus tard 7 jours avant la date de participation à l'évènement prévue sur sa commande**. Passé cette date, il n'est plus possible de faire valoir de droit de révocation ou de modification.

Lorsqu'une révocation est acceptée, la commande que le client a passée est invalidée et le montant du paiement est remboursé dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la déclaration de rétractation (frais de transactions déduits).

L'évènement « Au Cœur des Vendages » a lieu par tous les temps. Une révocation du client pour de tels motifs est exclue.

4.2 Par *aucoeurdesvendanges.ch*

Annulation d'une commande : Après la conclusion d'une commande, *aucoeurdesvendanges.ch* est en droit de l'annuler, en tout temps et sans avoir à en indiquer les motifs au client. Dans ce cas la somme payée par le client lui est remboursée. Le remboursement intervient pour solde de tous comptes et de toutes prétentions dans un délai de 30 jours. Le client ne pourra ainsi en aucun cas réclamer à *aucoeurdesvendanges.ch* des dommages et intérêts supplémentaires. Aussi, *aucoeurdesvendanges.ch* est libérée de son obligation d'exécuter la prestation.

Modification d'une commande : Après la conclusion d'une commande, *aucoeurdesvendanges.ch* est en droit de proposer au client de modifier sa commande (par exemple, en proposant au client de se rendre chez un autre producteur que celui choisis). Dans ce cas, le(s) ticket(s) commandé par le client est modifié. Si le client refuse cette modification, *aucoeurdesvendanges.ch* procède au remboursement qui intervient pour solde de tous comptes et de toutes prétentions dans un délai de 30 jours. Le client ne pourra ainsi en aucun cas réclamer à *aucoeurdesvendanges.ch* des dommages et intérêts supplémentaires. Aussi, *aucoeurdesvendanges.ch* est libérée de son obligation d'exécuter la prestation.

Remboursement d'une commande : L'événement « Au cœur des vendanges » a lieu par tous les temps. Les caves s'engagent à adapter le programme selon la météo. Aucun remboursement n'est prévu sauf si vous possédez un certificat médical qui présente une incapacité physique ou un résultat positif à la Covid-19. Dans ce cas, seul le ticket du détenteur du certificat sera remboursé.

Modification du nom d'un participant : les billets sont nominatifs, un changement de nom doit parvenir par écrit au support technique au plus tard 7 jours avant la date prévue de votre participation.

5. Juridiction et droit applicable

Le lieu d'exécution et de paiement est Fribourg.

La relation contractuelle entre les parties est soumise exclusivement au droit matériel suisse, à l'exclusion de l'ensemble des dispositions de la LDIP et des accords internationaux bilatéraux et multilatéraux éventuellement applicables.

Le for exclusif pour toutes les créances dues ou liées au présent contrat entre les parties susmentionnées est Fribourg. Le for contractuel s'applique également aux éventuelles mesures provisionnelles précontentieuses.

Notre activité commerciale se base exclusivement sur le droit suisse. Dans le cas des litiges, le droit suisse est exclusivement applicable. Le tribunal compétent (fors) est Berne. Nous sommes autorisés aussi à porter plainte devant votre tribunal compétent.

6. Dispositions générales

Si certaines dispositions des présentes conditions générales ou du contrat s'avéraient nulles ou sans effet, la validité des dispositions restantes n'en serait pas affectée. Dans ce cas, les

parties s'engagent à remplacer la disposition frappée de nullité par une disposition valide admissible dont le contenu est économiquement le plus proche de l'intention initiale.

7. Cas de force majeure

aucoeurdesvendanges.ch ne répond aucunement, en cas de force majeure, des préjudices directs ou indirects qui pourraient survenir à la suite d'un retard dans l'exécution de son contrat. Le mandataire s'engage à informer immédiatement le mandant, si un tel cas devait survenir.

8. Langues

Les « conditions générales de ventes – client » sont rédigées en français et en allemand. En cas de doutes ou d'incertitudes, la version en français fait foi.

Services Clients

Adresse postale : Swiss Wine Promotion SA, Belpstrasse 26, 3007 Berne

ou

E-mail : autumn@swisswine.ch

Support technique

Local Impact Sàrl: info@local-impact.ch